



AIRFRANCE
La force syndicale



Lettre ouverte en réponse aux déclarations du président du work council de KLM dans la presse néerlandaise.

Roissy, le 7 mai 2020.

La semaine passée, plusieurs articles de presse ont relayé des propos très agressifs à l'égard d'Air France et d'Air France/KLM. Le work council, par la voix de son président, s'est joint à ce concert d'attaques. Nous aurions préféré un message de soutien aux salariés d'Air France et à leurs proches touchés par le virus mais il n'en a rien été. Au lieu de cela, le président du work council a tenu des propos polémiques auxquels le premier syndicat d'Air France, Force Ouvrière, se doit de répondre.

Tout d'abord, le responsable de votre organisation laisse entendre que l'avenir de KLM peut, et doit s'écrire, sans Air France/KLM.

Un rappel est nécessaire. KLM ne peut quitter le groupe que si, et seulement si, la société de droit français AFKL est disposée à céder les parts de sa filiale néerlandaise. Le timing, le prix de vente et le repreneur éventuel d'une telle opération, si elle était envisagée, demeurent les prérogatives exclusives de la holding AFKL.

Difficile de penser qu'il y a une volonté réelle de séparation de votre part. Comment cela pourrait l'être, tant KLM a profité, et profite, de l'alliance avec Air France ? Accès au juteux marché France, main mise sur le yield, captation de flux passager et cargo, partage d'investissement, accès à nos portefeuilles clients à forte valeur ajoutée, tous ces paramètres contribuent grandement aux résultats financiers de KLM. Alors pourquoi de tels propos ?

Ces déclarations sont à mettre en perspective avec le souhait exprimé par le président du work council de voir un retour à la situation de 2013. En fait, il a clairement affiché sa volonté de voir le statu quo actuel se prolonger. Le redressement d'Air France et sa volonté de jouer un rôle majeur inquiète aux Pays-Bas. Dès lors, la menace de séparation s'explique. Nous le voyons comme un moyen de pression. Sachez qu'elle n'a pas de prise sur les salariés que nous représentons. Elle produit même l'effet inverse dans le corps social en France, poussant certains acteurs de notre compagnie à penser l'avenir sans KLM. Cette situation est dangereuse pour le groupe et pour KLM. Vous en portez la responsabilité pleine et entière.

L'hostilité néerlandaise à notre égard est perceptible depuis longtemps déjà. Dernière preuve en date, l'OPA lancée par le gouvernement néerlandais en catimini dans le dos de la holding et du gouvernement français. Cette séquence

traduit l'état d'esprit qui règne chez les « faucons » aux Pays-Bas. Au-delà de la forme déplorable, il semble que sur le fond, ils ne conçoivent la réussite de KLM qu'au détriment d'Air France.

Pour bon nombre d'entre nous, la confiance est rompue, et ce ne sont pas ces dernières déclarations qui vont la rétablir.

Nous avons noté vos inquiétudes sur le niveau d'endettement d'Air France et sur sa capacité de transformation. Mais nous pensons que ce qui vous inquiète le plus, c'est la probable augmentation à venir du capital du groupe qui risque d'annihiler l'aventureuse montée au capital orchestrée par vos « faucons ». Dans ce contexte, il est plus facile pour certains de s'en prendre à Air France plutôt que d'expliquer aux contribuables néerlandais ce qui est advenu de leur argent. Si cela se réalise, que restera-t-il de la participation du gouvernement hollandais ?

Quant aux capacités d'Air France à se transformer, il y a juste à comparer la progression des coûts dans les deux compagnies l'année dernière pour se rendre compte que les craintes ne sont pas là où l'on croit.

Notre industrie va traverser très probablement la crise la plus grave de son histoire. Les salariés d'Air France et de KLM n'ont aucun intérêt dans ces luttes intestines. Néanmoins, il est inimaginable pour nous de ne pas protéger les salariés que nous représentons face à votre hostilité affichée. Il est inimaginable pour nous de ne pas nous opposer aux demandes excessives et illégitimes de KLM. Il est sûrement préférable que le work council comprenne qu'il va devoir s'adapter.

Notre secteur va devoir se consolider, une séparation n'irait pas dans le sens de l'histoire, ni dans celui des intérêts des salariés de KLM. Mais en aucun cas, l'agitation du spectre d'un divorce pourra être le moyen de faire oublier à Air France la défense de ses intérêts et de ses salariés.

Prenez soin de vous et de vos proches.